

## **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DE GRANDPARIGNY**

### **SEANCE DU 30 juin 2020**

#### **Présents :**

M. GARNIER Patrice, Mme HAMEL Marie-Claude, M. ROCHEFORT Jean-Luc, Mme ROTHSCHILD Nathalie, M. GALOPIN Jacky, Mme GOBE Laetitia, M. DANIEL Gilbert, Mme VEILLARD Isabelle, M. PIEL Yves, M. THELLIER Roger, M. HAMEL René, M. BERNARD Éric, Mme CROCHET Brigitte, M. JAMES Philippe, Mme HAMEL Valérie, Mme BOUGON Nathalie, Mme CHADUC Fabienne, M. PICOT Xavier, M. AMIOT Christophe, M. GERARD Stéphane, Mme LOYER Pascaline, Mme MOTTAIS Régine, M. HESLOUIN Guillem, Mme OLIVIER Linda, Mme JEHAN Marina.

#### **Ayant donné pouvoir :**

Mme CHERBONNEL Isabelle ayant donné pouvoir à M. GERARD Stéphane, M. COUILLARD Marin ayant donné pouvoir à M. ROCHEFORT Jean-Luc.

#### **Absents excusés :**

#### **Absents :**

Mme MOTTAIS Régine a été nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil en date du 9 juin 2020 est adopté à l'unanimité

#### **Ordre du jour**

En ouvrant la séance M. GARNIER informe du décès de M. Gaby CHERBONNEL, ancien conseiller municipal de PARIGNY, beau-père d'Isabelle CHERBONNEL ainsi que de la naissance de Léonie PICOT, fille de Xavier PICOT.

#### **Budget primitif 2020**

Monsieur le Maire donne lecture des différents travaux inscrits dans ce projet de budget.

Les travaux inscrits ont été examinés en commission de travaux et le projet de budget étudié en commission des finances.

Les principaux travaux proposés en investissement pour 2020 sont :

- **Commune déléguée de CHEVREVILLE**  
Aménagement du bourg  
Acquisition de terrain  
Programme voirie 2020  
Toiture église
- **Commune déléguée de MARTIGNY**

Programme voirie  
Clôture logement ancien presbytère

- **Commune déléguée de MILLY**  
Programme Voirie 2020  
Cheminement piéton  
Mise aux normes accessibilité Salle des Associations
- **Commune déléguée de PARIGNY**  
Etude rénovation école  
Projet numérique école  
Cimetière : création de 5 nouvelles cave- urnes  
Programme de voirie  
Mise aux normes accessibilité presbytère  
Eclairage public : effacement de réseaux Rue St Berthevin  
Extension des ateliers techniques  
Clôture arboretum

Le budget présenté est équilibré sans augmentation des taux d'imposition locaux pour la 13<sup>ème</sup> année consécutive. Un emprunt de 250 000 € est inscrit pour financer les travaux de voirie et construction des ateliers techniques. Ces investissements de longs termes doivent être étalés dans le temps.

M. GARNIER rappelle les propos de M. COQUEMONT, Trésorier relatif à l'endettement de la commune qui se situe à 3.4 ans. Jusqu'à 5 ans, il juge que c'est un très bon taux, et le seuil d'alerte se situe à 8 ans.

Des échéances d'emprunt tombent en 2021 et 2022.

Il remercie Anita et Marie-Jo pour le travail effectué pour la préparation de ces budgets.

Les budgets primitifs s'équilibrent

	Fonctionnement	Investissement
Commune	2 470 443.70 €	3 095 634 €
Lotissement Les Acacias	194 096.96 €	237 273.07€
Lotissement Les Cytises	702 022 €	637 400 €

### **Taux d'imposition 2020**

Monsieur le Maire présente les bases d'imposition prévisionnelles pour 2020. L'évolution des bases 1.20 % par la loi des finances 2020 et les nouvelles constructions apportent une augmentation du produit fiscal de 9 497.28 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité vote les taux suivants à l'identique sans augmentation

- Taxe foncière (Bâti) : 16.53 %
- Taxe foncière (Non bâti) : 19.48%

### **Convention Manche Numérique :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la convention cadre proposée par Manche numérique relative aux accès aux services numériques dans le cadre de l'article 4

« attributions du syndicat en matière de services numériques » des statuts de Manche Numérique et

Il rappelle que la commune de GRANDPARIGNY adhère déjà au Syndicat Numérique pour la maintenance des logiciels informatiques.

### **Recensement de la population - Désignation d'un coordonnateur communal**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le prochain recensement de la population se déroulera en janvier 2021.

Le conseil municipal désigne M. ROCHEFORT Jean-Luc Maire-adjoint, coordinateur communal pour le recensement de la population de 2021.

### **Fonds de Solidarité pour le logement**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de renouveler sa participation pour l'année 2020 pour un montant de 1 939 € pour 2 770 habitants, somme qui sera prélevée sur l'article 65738 « Autres organismes publics » et de mandater la contribution sur le compte CAF, gestionnaire du dispositif, suivant R.I.B. remis.

### **Fonds d'aide aux jeunes**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour la contribution au Fonds d'Aide aux Jeunes. Le montant de la participation s'élèvera à 0.23 € par habitant, soit 637.10 € (2 770 habitants), somme qui sera prélevée sur l'article 65738 « Autres organismes publics » et versé sur le compte de La Ligue de l'Enseignement de Normandie, gestionnaire du dispositif.

### **Loyer de la MAM (Maison des Assistantes Maternelles) pendant la période de confinement**

M. le Maire donne lecture d'une demande d'exonération des Loyers de la MAM pendant la période de confinement concernant les loyers de mars et avril.

Pendant le confinement, un certificat administratif a été transmis à la Trésorerie afin de suspendre le loyer du mois de mars et aucun titre n'a été émis pour le loyer d'avril.

A ce jour, il nous faut délibérer pour acter cette annulation des loyers de mars et avril. Un 2<sup>ème</sup> courrier a été reçu en mairie pour l'annulation du loyer de mai.

Compte tenu du dossier présenté,

le Conseil Municipal par 26 POUR 0 CONTRE et 1 ABSTENTION

- Décide l'annulation des loyers de mars et avril 2020,

-

### **Travaux de réfection des revêtements de voirie de Grandparigny - Résultats de la consultation**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une consultation en procédure adaptée a été effectuée pour les travaux de réfection des revêtements de Voirie de Grandparigny.

L'entreprise, dont l'offre est économiquement la plus avantageuse est la société PIGEON TP NORMANDIE ZA La Porionnais CS 50309- 50307 AVRANCHES CEDEX pour un montant de 139 187.71 € T.T.C (115 989.75 € H.T.) est retenue

#### **Personnel communal : création d'un poste pour modification du temps de travail**

Après étude de l'emploi du temps d'un agent du service scolaire et périscolaire, il apparaît que le bon fonctionnement du service nécessite un renforcement d'heures.

le conseil municipal à l'unanimité accepte la création d'un poste de 19.50 H/35<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> septembre 2020,

#### **Commune déléguée de CHEVREVILLE - Aménagement du bourg – Convention Orange relative à la mise en souterrain des réseaux de communications électroniques**

Monsieur le Maire explique que dans le cadre des travaux d'aménagement du bourg de CHEVREVILLE, il est nécessaire de prévoir la mise en souterrain des réseaux de communications électroniques.

A cet effet, il présente une convention avec ORANGE, ainsi qu'un devis d'un montant de 3 089.40€

Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte le devis présenté d'un montant de 3 089.40 €,

#### **Commune déléguée de PARIGNY : Effacement de réseaux électriques « Rue St Berthevin – Route de l'Eglise » APS 391029**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal les estimations pour l'effacement des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications « Rue St Berthevin et Route de l'Eglise » PARIGNY.

Le syndicat Départemental d'Energies de la Manche propose d'assurer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. Suite à l'estimation, le coût prévisionnel de ce projet est de 241 500 € HT.

- Le Conseil municipal décide la réalisation de l'effacement des réseaux « Rue St Berthevin- Route de l'Eglise » PARIGNY et acceptent une participation de la commune de 89 150 €,

#### **Modification des membres de la Caisse des Ecoles**

Monsieur le Maire indique que le nom de Mme BOUGON Nathalie a été oublié lors de la désignation des membres de la Caisse des Ecoles sur la délibération 2020-032 en date du 9 juin 2020.

Il demande de rajouter ce membre.

le Conseil municipal désigne Mme BOUGON Nathalie membre de la caisse des écoles.

A titre d'information, la commission caisse des écoles est composée comme suit :

M. GARNIER Patrice	Mme GOBE Laetitia - APE
Mme HAMEL Marie-Claude	M. GUINEBAULT Olivier -APE
Mme ROTH Nathalie	Mme MITAINE Christine – APE
Mme OLIVIER Linda	M. MAHERAULT Jérôme - APE
Mme BOUGON Nathalie	Mme La Directrice d'école Mme L'inspectrice Education Nationale Mme FALAISE Michèle - DDEN

#### **Emprise de terrain Rue de la Vieille Rivière : Rectification de la référence cadastrale sur la délibération 2018-92**

Le Conseil Municipal accepte de modifier la délibération 2018-92 du 15 novembre 2018 en reprenant les termes « Approuve l'acquisition à titre gratuit de la parcelle AB 897, (au lieu de AB 797 déjà propriété communale).propriété de Mme JOUAULT Thérèse »,

#### **Lotissement Les Cytises - Nouvelle tranche de logements HLM :**

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2018-052 relative à la demande de construction d'Habitation à Loyer Modéré sur 2 macros du lotissement « Les Cytises ».

Compte tenu que la pré-programmation des opérations de construction de logements locatifs sociaux 2020 arrêtée le 11 décembre 2019 n'a pas retenu la construction de 6 logements locatifs à GRANDPARIGNY.

Le conseil municipal souhaite réitérer sa demande.

Ces logements pourraient être implantés sur la parcelle n° AH 26, située Rue Fulgence Bienvenüe à proximité de l'école et de la Mairie. Comme les précédents, ils pourraient être prioritairement réservés aux familles qui recherchent la proximité des écoles avec une mixité de logement

Monsieur le Maire précise que la superficie totale des 2 macros lots totalise 1536 m<sup>2</sup>, ce qui permettrait de construire 6 logements, sur une partie de l'AH 26.

Le conseil municipal renouvelle sa demande pour d'accueillir de nouvelles constructions de Manche Habitat.